





**ASSOCIATION DES MAIRES DE HAUTE-SAVOIE**  
LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES  
DE LA HAUTE-SAVOIE  
Maison des Maires  
58 rue Sommeiller  
74000 ANNECY  
Téléphone 04.50.51.47.05



**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA HAUTE-SAVOIE  
18 rue de la Gare  
BP 330  
74008 ANNECY CEDEX  
Téléphone 04.50.51.96.68

## **Réunions d'information et d'échanges "Finances publiques" destinées aux maires de la Haute-Savoie de 17h15 à 19h30**

### **Lundi 21 septembre 2020 à Annecy**

Salle Glières - Conseil Départemental  
1 rue du 30<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie

Capacité d'accueil actuelle : 75 participants

### **Mercredi 23 septembre 2020 à Margencel**

Auditorium du Collège Théodore Monod-Margencel  
3 route des cinq chemins, Thonon-les-Bains

Capacité d'accueil actuelle : 100 participants

### **Mardi 29 septembre 2020 à Annecy**

Salle Glières - Conseil Départemental  
1 rue du 30<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie

Capacité d'accueil actuelle : 75 participants

### **Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020 à St-Pierre-en-Faucigny**

Auditorium du collège Karine Ruby  
84 rue des Alpes

*Merci de favoriser le covoiturage à partir du parking de l'église de St-Pierre, nombre de places de parking limité devant le complexe*

Capacité d'accueil actuelle : 105 participants

### *Ordre du jour*

- présentation du réseau des comptables publics et accompagnement des élus,
- initiation budgétaire et rappel du calendrier de la fiscalité directe locale,
- actualité du secteur public local,
- questions-réponses.



**ASSOCIATION DES MAIRES DE HAUTE-SAVOIE**  
LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES  
DE LA HAUTE-SAVOIE  
Maison des Maires  
58 rue Sommeiller  
74000 ANNECY  
Téléphone 04.50.51.47.05

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA HAUTE-SAVOIE  
18 rue de la Gare  
BP 330  
74008 ANNECY CEDEX  
Téléphone 04.50.51.96.68

## **Réunions d'information et d'échanges "Finances publiques" destinées aux maires de la Haute-Savoie de 17h15 à 19h30**

### ***Protocole sanitaire***

---

Organisateurs et participants s'engagent à respecter les règles sanitaires et gestes barrières préconisés dans le contexte de circulation du coronavirus :

- les organisateurs veilleront à respecter la capacité d'accueil maximale des salles (un siège sur deux sera laissé libre),
- chacun veillera à respecter 1 mètre de distance entre chaque participant,
- du gel hydro-alcoolique sera fourni par les organisateurs afin que chacun se désinfecte les mains avant d'entrer,
- le port du masque sera obligatoire dans la salle ; les animateurs seront autorisés à le retirer le temps de leur intervention,
- des panneaux d'affichage rappelleront ces règles à l'entrée de la salle,
- une poubelle dédiée aux déchets sanitaires sera disponible à la sortie de la salle.